

Cordialement

Problème et renseignements avec une agence de rencontre

Par Visiteur
Bonjour,
je viens vous demander conseil, mon fils, qui a 29 ans, s'est rendu dans une agence de rencontres des filles de l'est (EuroChallenges). Il a signe une fiche de renseignement et la personne qui l'a reçu en a profite pour lui glisser un contrat dont il n'a pas pris connaissance. Ce contrat porte une somme de plus de 5000 euros. Aujourd'hui, cette agence les lui réclame, je les ai contacte disant qu'il n'avait pas fourni de document et de plus que nous devions le placer sous curatelle suite a l'accumulation de problèmes. De tout ordre. Ils le menace de tribunal. Je ne sais pas quoi faire.
Merci d'avance pour vos réponse.
Par Visiteur
Bonjour Monsieur
Est ce que dans le contrat signé par votre fils, il est fait mention des conditions légales de rupture du contrat?
Dans l'immédiat votre fils n'est pas placé sous curatelle?